

Foire aux questions

Rendez-vous virtuels des clients à l'aide de Zoom

1. Pourquoi me propose-t-on un rendez-vous virtuel ?

Un rendez-vous virtuel peut vous être proposé comme une option au lieu d'un rendez-vous en personne.

2. Qu'est-ce qu'un rendez-vous de soin virtuel ?

Un rendez-vous virtuel utilise une technologie appelée **Zoom pour la télésanté** pour organiser un rendez-vous avec vous et ensuite créer un lien entre vous et votre fournisseur de soins de santé à l'aide d'un téléphone intelligent, d'une tablette, ou d'un ordinateur portable ou de bureau avec une caméra ou une caméra web. Une fois connecté, vous pouvez voir et entendre votre fournisseur de soins de santé et il peut vous voir et vous entendre.

3. Quels sont les avantages de choisir un rendez-vous de soin virtuel ?

Un rendez-vous de soin virtuel peut être pratique car il vous permet de rester à la maison pour prendre votre rendez-vous. Ceci peut réduire le temps et les dépenses nécessaires pour se rendre à un rendez-vous.

4. Un rendez-vous virtuel convient-il à tout le monde ?

Non. Un rendez-vous virtuel ne convient pas à toutes les situations. Il est important de discuter avec votre fournisseur de soins du meilleur type de rendez-vous pour répondre à vos besoins et à votre situation.

5. Dois-je donner mon consentement pour un rendez-vous de soin virtuel ?

Oui. Avant d'organiser ou de mener un rendez-vous virtuel, votre fournisseur de soins de santé vous expliquera ce qu'est un rendez-vous de soin virtuel et vous demandera votre consentement verbal. Remarque : Dans le cas d'enfants, le fournisseur de soins de santé demandera le consentement du/des parent(s), ou du/des tuteur(s).

6. Que se passe-t-il si je ne veux pas de rendez-vous de soin virtuel ?

Si vous n'êtes pas à l'aise pour prendre un rendez-vous de soin virtuel, c'est OK. Il existe d'autres options et votre fournisseur de soins de santé travaillera avec vous pour trouver le type de rendez-vous qui rencontre vos besoins.

7. Un rendez-vous de soin virtuel coûte-t-il quelque chose ?

Non. Il n'y a aucun coût pour un rendez-vous de soin virtuel. Vous devez avoir un téléphone intelligent, une tablette, ou un ordinateur portable ou de bureau avec une caméra ou une caméra web et un navigateur internet, avec une connexion internet ou WIFI pour faire un rendez-vous virtuel.

8. Est-il facile de prendre un rendez-vous de soin virtuel ?

Oui, c'est très facile à faire et il faut environ 5 minutes pour l'apprendre. Lorsque votre rendez-vous de soin virtuel est planifié, vous recevrez un courriel avec des instructions étape par étape. N'oubliez pas : votre fournisseur de soins vous aidera à démarrer.

9. Un rendez-vous de soin virtuel est-il sûr, sécurisé et privé ?

Oui, **Zoom pour la télésanté** a été évaluée pour s'assurer qu'elle est sûre, sécurisée et privée et qu'elle protège vos informations personnelles et de santé.

10. Comment annuler ou reporter un rendez-vous de soin virtuel ?

Si vous devez annuler ou reporter votre rendez-vous soin virtuel, contactez votre fournisseur de soins de santé.

11. Où puis-je obtenir plus d'informations ?

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre fournisseur de soins de santé ou votre consulter le site web de la [Santé connectée](#).